ROUBAIX

LA CATHO DANS LA LAIQUE

Nos lecteurs ont lu la lettre que nous avons publiée hier, adressée à M. le Préfet du Nord par un instituteur laïque. Cette lettre, très digne en sa forme, très juste en ses termes, très légitime en ses réclamations, est qualifiée « d'écœurante » par la « Croix du Nord ».

Nous nous en voudrions de ne pas faire connaître à nos lecteurs le morceau de littérature du journal papelard qui témoigne d'une mentalité particulière :

« Cette lettre est simplement écœurante, dit la douce et bénoite feuille.

» Il faut espérer pour l'honneur du corps enseignant de Roubaix, que l'état d'esprit de l'instituteur laïque qui l'a signée, est une exception.

» Il n'est pas possible que les instituteurs publics aient perdu toute dignité et toute réserve au point de se considérer comme les hommes au service d'un parti contre un autre parti, comme les propagandistes d'idées politiques ou antireligieuses.

» Car, ils manqueraient à leur mission, j'entends à la mission qu'on a voulu leur confier dans les écoles prétendûment neutres.

» Pendant douze ans, la commission scolaire a été composée de délégués collectivistes.

» Parmi ces délégués figuraient des gens que certes le corps enseignant aurait pu récuser avec justice.

» Je m'imagine que les productions en patois du citoyen Catrice, un des membres sortants de la Commission scolaire, qui collaborait jadis au *Vrai Roubaigno* et à l'immonde *Ficeile*, ne sont pas encore devenues classiques !

Or, quand la Commission scolaire était composée de gens de tel acabit, pas un instituteur n'a élevé la voix pour protester.

» C'est pourquoi la lettre de M. Jean Coste n'est pas seulement un excès de zèle maladroit, c'est une abberration étrange et condamnable, nuisible au prestige de l'instituteur qui devrait se tenir à l'écart des luttes stériles de la politique ».

Faut-il ajouter quelque chose aux lignes qui précèdent. Il nous semble que la cause est jugée quand elle est aussi piteusement défendue.

Vraiment, quand on lit ce qu'il faut qu'un instituteur laïque ait perdu toute dignité » pour protester contre l'immixtion d'un Diligent, d'un Butruille ou autre protecteur des chers frères, dans l'école laïque, on se demande s'il a toute sa raison celui qui ose ainsi injurier le corps de nos dévoués instituteurs.

Et lorsqu'on voit qu'à propos de Jean Coste, le détracteur de nos laïcs prend le *Pirée* pour un homme, on cesse de s'indigner : on rit et l'on est désarmé.

JEAN COSTE,
instituteur laïque.

P. S.— Erreur n'est pas compte et le devoir du journaliste consciencieux est de réparer ses erreurs involontaires. Nous avons à tort attribué à M. Auguste Duquenne, négociant en laines, membre de la commission scolaire, la personnalité du clérical Duquenne Ed., président de l'Union. Nous prions M. A. Duquenne d'excuser cette méprise.

—o—

MORT SUBITE

Mercredi matin, vers 7 heures, Madame Vantighem, épicière, rue de la Guinguette, 31, a été trouvée morte dans un coin de sa chambre.

Son mari est actuellement en traitement à l'Hôtel-Dieu où on lui a amputé la jambe, il y a huit jours.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Dujardin frères, un charretier, Adolphe Debeyne, 48 ans, rue de Toulouse, 23, s'est donné un tour de reins, dans une chute ; 10 jours de repos.

— Chez Auguste Pennel, un manœuvre, Libert Pipard, 39 ans, rue de Tourcoing, 139, s'est blessé à l'épaule en transportant des battens ; 10 jours de repos.

—o—

Aujourd'hui, Distribution de Ballons au Palais des Nouveautés, Roubaix

—o—

Ivresse et bris de clôture

L'agent de police Willaumez a mis, mardi soir, vers six heures, en état d'arrestation, boulevard de Colmar, Henri Demazy, âgé de 33 ans, serrurier, demeurant rue de Condé, 9, pour ivresse et bris de clôture à l'estaminet Laga, boulevard de Colmar, 49.

—o—

Outrages à agent

Procès-verbal a été dressé contre Vanovreolel Marie, femme Emile Gorrier, âgée de 36 ans, ménagère, rue de Naples, cour Hysselinck, 3, pour outrages à l'agent de police Delcœuillerie.

—o—

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie qui s'est produit mardi, dans la cave de M. Henri Lenglart, propriétaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 26 et 28, a été causé par l'imprudence d'une domestique qui s'est approchée d'un baril de pétrole avec une lampe allumée. Les dégâts sont insignifiants ; la domestique, Ida Landman a été légèrement brûlée à la main droite.

—o—

Aux Prévoyants de l'Avenir

En vue de donner à la fête du 12 juin tout l'éclat désirable et s'assurer la présence de tous les Sociétaires ,la Commission des Fêtes a décidé d'organiser trois réunions le dimanche 5 juin, à dix heures, onze heures et midi, à l'Hôtel des Pompiers, salle des Fêtes.

Les détails de la fête du 12 juin seront donnés par la commission.

Un billet de tombola sera remis aux présents aux réunions citées plus haut.

Les sociétaires sont invités à y amener des amis susceptibles d'adhérer.

Cotisation du banquet, 2 francs. — Les dames sont admises. Les inscriptions seront reçues de dix heures à midi.

Fête de l'Hippodrome : Places à 1 fr. — 0,50 — 0,25.

Des billets de tombola seront remis aux Sociétaires assistant à la réception des Conférenciers Parisiens.

Le 12 juin, réunion à dix heures et demie, Hôtel des Pompiers ; départ à onze heures.

—:—

AVIS AUX COLOMBOPHILES. — On peut se procurer des bagues en caoutchouc (sans déchet), à 16 fr. le 1.000, pince et plombs, plombs à tiges, boucles à étuis pour la constatation, porte-étuis, paniers d'amateur, timbres en caoutchouc, cartes-postales colombophiles, etc., etc., rue Ollivier-de-Serres, 3, à Roubaix (Nord).

—o—

A la Roubaisienne

Dimanche dernier avait lieu à la Roubaisienne la manche militaire pour la section des futurs soldats qui sous la conduite du moniteur M. Bleuzé se rendait à Tourcoing.

Samedi prochain 4 juin, les sociétaires sont priés de se rendre au local de la « Roubaisienne » à 8 heures et demie précises en tenue d'hiver. Réception de la section du concours d'Arras.

—o—

MADAME COUVREUR-RASSON a l'honneur d'informer sa clientèle que MONSIEUR MAGRON, PHARMACIEN DE 1re CLASSE, reste intéressé dans la pharmacie et comme par le passé il apportera les soins les plus minutieux A L'EXÉCUTION DES ORDONNANCES. — 32, rue Neuve, Roubaix.

—o—

SAVON DU CONGO Hors concours 1900. Produits hygiéniques.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX, du 1er juin 1904.

Naissances. — Gustave Daverton, rue Blanchemaille. — Esther Daverton, rue Blanchemaille. — Elisa Delepierre, rue de Bournes, cour Fontier, 75. — Simonne Billet, rue Molière, 15. — Jules Cornelis, rue de la Conférence, cour Plamont, 1. — Blanche Detroy, rue de la Balance, 78. — Jeanne Glorieux, rue Turgot, cour Dumortier, 5. — Germaine Desbonnets, rue Malplaquet, 5.

Décès. — Louis Godard, 26 ans, employé de commerce, rue du Luxembourg, 65. — Léonie Pauwels, 32 ans, sans profession, rue St-Roch, 58. — Henri Squedin, 43 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 176, cour Lefebvre Dhont, 7. — Charles Bouche 45 ans fileur rue Jacquart, 165. — Gustave Roos, 28 ans, maître retordeur, rue de Toulouse, 30. — Marie Adile, 21 ans, lingère, rue Blanchemaille.— Reine Vandenbroucke, 5 mois rue Blanchemaille.

TOURCOING

Encore la Prévoyance

UNE LETTRE

Le citoyen Delphin Dumortier nous adresse, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Tourcoing, 1er juin 1904.

Monsieur le Rédacteur,

Décidément, mes détracteurs en pincent énormément pour le jeu de cache-cache. Après son cousin Lauridan, voici à présent que M. Louis Paris rentre en scène.

M. Louis Paris se réclame du titre de président de la « Prévoyance » parce que l'assemblée générale l'a proclamé élu. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ?

La vraie question est celle-ci : Le règlement exige la majorité absolue, M. Paris ne l'a pas obtenue.

Second grief de M. Paris : j'ai déclaré que je ne me croyais pas obligé d'exhiber l'encaisse à tout venant.

Si la commission de contrôle l'avait exigé, ainsi que c'était son devoir, je me serais exécuté à chaque inventaire trimestriel.

Au surplus, M. Louis Paris, qui est président de la sous-commission de la pharmacie, ne doit pas ignorer ce qu'ont coûté les marchandises emmagasinées en notre local de la rue de Tournai.

En ce qui est du reste, je m'offre volontiers à mettre sous les yeux de n'importe quel sociétaire un livret de caisse d'épargne qui le convaincra que je n'ai pas dissipé les fonds qui m'ont été confiés, ainsi que mes adversaires l'insinuent à plaisir.

M. Louis Paris feint aussi d'ignorer que si je remplis à la fois les fonctions de président et de trésorier, c'est parce qu'il ne s'est jamais trouvé personne pour les remplir « gratis pro deo », ce que j'ai toujours fait. Il ne peut cependant avoir oublié que j'ai demandé à différentes reprises à la commission de me faire remplacer dans les fonctions de trésorier-payeur.

Quant aux bruits que M. Paris me reproche de faire courir *pour nuire à sa candidature*, je me contente de déclarer qu'ils sont en tous cas fort éloignés des malveillantes accusations qu'il répand sur mon compte.

Delphin DUMORTIER,
président de la « Prévoyance ».

—o—

POUR LES GREVISTES

Les dons ci-après ont été faits en faveur des tapisseurs en grève :

Don de la Société des Anciens Militaires du Parti ouvrier, 69 fr. 10.

Don de M. Gheysens, rue Pasteur, 120 kilos de savon.

Don de M. Anatole Haquette, au Noir Bonnet, 50 kilos de pommes de terre.

Don de M. Leconte-Dubar, fabricant de chicorée, 25 boîtes de chicorée.

Dimanche 5 juin, des bals organisés au bénéfice des tapisseurs en grève auront lieu dans les salles des estaminets suivants : chez Hurtleman, rue de Menin, 168 ; chez Debruycker Louis, rue de Gand, 177 ; chez Louis Saint-Venant, place de Neuville.

Des cartes seront vendues cinquante centimes pour les cavaliers ; quarante centimes pour les dames.

Elles donneront droit à l'entrée dans les trois bals.

—o—

ACCIDENT DE ROULAGE

Hier soir, vers 7 heures, un camion appartenant à M. Lantoin et Paris,entrepreneur de transports, a accroché rue de Lille, la voiture de M. Vanoverberghe-Lahousse, apprêteur à Canteleu-Lambersart.

Brancards cassés. Arrangement à l'amiable.

—o—

CHRONIQUE DU VOL

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, on a dérobé un coq de combat d'une valeur de 20 francs, au préjudice de M. Alphonse Surmont, 32 ans, cabaretier, rue de l'Epinette.

— Dans la même nuit, un vol d'outils a été commis dans la nouvelle école municipale de la rue du Flocon.

Ces outils, qui représentent une valeur de 60 francs, appartenaient à M. Jean Tagormet, 32 ans, cimenteur, rue du Sentier, 42.

Informations et Communications diverses

CONTRAVENTION. — Une contravention a été relevée pour ivresse publique contre Jules D., 31 ans, journalier, rue de l'Amiral-Courbet, 83.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé mercredi matin aux Halles : marée, 150 k.; pommes de terre, 680 k.; cerises, 70 k.; asperges, 60 bottes ; fraises, 20 k.; pois, 120 k.; artichauts, 500; beurre, 20 k.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A l'usine électrique de la gare Roubaix-Annexe, un mécanicien, Gérard Lesnes, 39 ans, a eu le pied droit écrasé ; 20 jours d'incapacité de travail.

— A la filature Emile Laplat et fils, un rattacheur, Delphin Samyn, 36 ans, rue des Piats, 212 s'est fait des contusions aux reins ; 15 jours d'incapacité de travail.

— A la filature Réquillart et Guénot, un fileur, Arthur Bischoff, 30 ans, rue de Madagascar, s'est blessé à la main droite et au pied gauche en tombant ; 7 jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 1er juin 1904

Naissances. — Dubar Blanche, rue de Gand, 289. — Vercruysse Raymonde, rue Nationale, 122.

Décès. — Cornille Gustave, 20 ans tapisseur,— Dumoulin, J.B., 46 ans. — Dhaenens Raymond, 53 ans, rue Nationale, 122.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ÉTAT-CIVIL. — Du 1er juin 1904. — *Naissances.* — Richard Germaine, rue de la Chasse. — Vanhanne Elodie ,rue de la Duqueninée, 49.

Décès. — Huysman Augusta, 6 mois, rue de Lille, 30.

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale aujourd'hui jeudi 2 mai à 8 heures et demie au local, Café Hurtebize.

WATTRELOS

VACCINATION. — Deux séances de vaccinations gratuites pour tous les habitants de Wattrelos, inscrits sur la liste d'assistance médicale gratuite, auront lieu les dimanches 5 et 12 juin de 8 heures à 10 heures du matin à l'Ecole des filles du Centre, rue de la mairie.

ACCIDENT. — A la briqueterie de M. Alfred Delcourt, au Sapin-Vert, Lecomte Georges, 20 ans a eu le pied droit pris entre deux rouleaux écraseurs. Incapacité de travail : 3 mois.

ETAT-CIVIL. — Du 31 mai. — *Naissances.* — Julien Vangroeningen, rue de la Distillerie. — Marguerite Duquenne, rue Thiers. — Pierre Hus, rue de Roubaix prolongée.

Mariage. — Louis Willocq, 30 ans, tonnelier et Maria Loncke, 26 ans, sans profession.

BAISIEUX

LA FRAUDE. — Le brigadier Guidez et le préposé Leblond de la brigade de Baisieux, ont arrêté lundi vers 9 heures du soir, 8, passage Florine Georges Manier, 15 ans, demeurant à Lille, rue des Robleds, 39, qui était porteur de 1300 allumettes d'une valeur de 4 fr. 50.

Manier a été conduit mardi après-midi à la gendarmerie de Lannoy, pour être écroué à Lille.

LILLE

LA GRÈVE TEXTILE

La situation ne s'est pas modifiée à Lille. Un peu plus de misère seulement est entrée dans les foyers ouvriers par la récente décision de la municipalité fermant les cuisines populaires. Nous savions déjà que la pitié n'était pas un article du programme municipal ; cette scandaleuse disposition prise à l'égard des plus malheureux des Lillois nous montre aujourd'hui comment et au profit de qui la Ville de Lille sera administrée maintenant.

Les grévistes se sont réunis, hier, à six heures et demie, à l'Hôtel des Syndicats, pour y entendre les citoyens Delory, Rassel, Inghels et Creton exposer quelle situation créait au prolétariat textile la résistance des patrons et pour délibérer sur quelques questions à l'ordre du jour : Fermeture des cuisines populaires, suppression de l'éclairage de la Bourse du Travail, etc.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les grévistes textiles de Lille et environs, réunis au nombre de 1.200 à l'Hôtel des Syndicats, le 1er juin, après avoir entendu les citoyens Delory, Rassel, Inghels et Creton ;

» Protestent de la façon la plus énergique et signalent à l'indignation de la population, la conduite de la Municipalité actuelle qui, au mépris de toutes ses promesses, a fermé les cuisines populaires dans le but d'affamer les travailleurs et de les faire rentrer à l'usine dans des conditions désastreuses. »

» Comptent sur la solidarité des camarades d'Armentières et d'Houplines pour les soutenir dans la lutte contre leurs patrons.

» Espèrent que les camarades tisserands sauront maintenir la concorde la plus absolue entr'eux et qu'aucune défection ne se produira.

» Se séparent au cri de : « Vive la Grève ! Vive la Solidarité ouvrière ! »

FERMETURE des CUISINES POPULAIRES

Les grévistes, réunis en assemblée générale, ont décidé d'adresser à M. le Maire de Lille la lettre suivante pour protester contre la fermeture des cuisines populaires :

« A la date du 31 mai, vous nous avez informé que les cuisines de la rue du Béguinage, de la rue Fombelle et de la Porte de Canteleu (c'est-à-dire 3 cuisines sur 6) seraient fermées aux ouvriers grévistes.

Etant donné : 1° Que depuis votre arrivée à l'Hôtel de Ville vous avez supprimé les fournitures gratuites du charbon et des épices ; 2° Que les trois cuisines qui resteront ouvertes ne seront pas suffisantes pour la cuisine des aliments nécessaires à la totalité de nos camarades ;

L'assemblée générale tenue à l'Hôtel des Syndicats, le 1er juin, a décidé de ne pas accepter cette façon de faire qui forcerait la moitié des grévistes à se passer de nourriture.

Dans ces conditions, nous ne nous servirons plus des cuisines.

Pour justifier cette mesure qui ne tend à rien moins qu'à affamer les ouvriers qui réclament pour un travail exténuant, un salaire les empêchant de mourir, vous dites que vous y êtes amené en raison de l'état des finances de la Ville. Cette raison sera jugée pour ce qu'elle vaut, surtout lorsque l'on saura que le budget de 1904 contient un crédit de 36.000 francs pour le fonctionnement desdites cuisines pour les deux périodes fin hiver 1903-1904 et commencement hiver 1904-1905; qu'il peut se faire que la partie du crédit 1903-1904 soit épuisée, mais que l'autre ne l'est pas.

C'est donc, comme nous le disons plus haut, de votre part l'intention formelle d'amener par la famine les ouvriers à se livrer pieds et poings liés à vos amis les patrons.

Nous espérons que votre désir ne recevra pas satisfaction. Qu'en raison même de la mesure prise contre nous, la solidarité ouvrière se fera plus grande, que les gros sous tomberont plus nombreux dans les troncs de nos quêteurs, ce qui permettra à nos femmes et à nos enfants de ne pas trop souffrir en attendant que les patrons finissent par nous rendre justice.

Veuillez, etc...

—o—

CHEZ LES BOULANGERS

La Chambre syndicale des ouvriers boulangers adresse au public lillois l'appel suivant :

« La corporation des ouvriers boulangers déjà si éprouvée par le surcroît de travail des ouvriers embauchés qui, sans aucune loi pour les protéger sur la réglementation des heures de travail sont astreints à un labeur parfois de 14 à 16 heures consécutives entravant de la sorte la main-d'œuvre des ouvriers en chômage, subit en ce moment une nouvelle crise par suite de l'installation de coopératives, si désastreuses aux boulangeries de la ville, et par conséquent aux ouvriers par l'emploi trop restreint d'ouvriers qu'occupent ces coopératives.

» La nouvelle chambre syndicale des ouvriers boulangers émue de cet état de choses, organise une grande tombola au bénéfice de sa caisse de chômage afin de venir hâtivement en aide aux collègues sans travail dont un grand nombre de pères de famille.

» Nous osons faire appel à votre bienveillance habituelle et vous prions d'avoir l'extrême obligeance de faire don d'un lot destiné à cette tombola.

» La corporation entière, si intéressante à la population lilloise ose espérer que vous accueillerez favorablement notre demande et vous prie d'agréer avec ses remerciements anticipés, ses sentiments les plus distingués.

» Pour le Syndicat,
» Le secrétaire,
» Marcel BAELDE. »

—o—

CHEZ LES JARDINIERS

Une réunion corporative aura lieu dimanche 5 juin avec le concours des citoyens SAINT-VENANT, secrétaire de la Fédération des syndicats ; BONDUES, conseiller prud'homme ; Vital WILLEMOT, secrétaire du Syndicat de la Métallurgie.

Ordre du jour : Utilité d'être syndiqué. — Formation définitive du Syndicat des Jardiniers.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TRELON

GRAVE ACCIDENT

Hier, dans la matinée, M. Waroquier, fermier, au fourneau battait le beurre ; sa machine actionnée par un cheval est installée devant sa porte consiste en un tourniquet à jour qui porte la force motrice à l'intérieur de la ferme pour tous les usages domestiques.

Or, une fillette de 13 ans jouait en ce moment auprès du tourniquet, son pied fut pris dans l'engrenage, et lorsque le père entendant les cris de son enfant, intervint et arrêta le cheval, l'enfant était tombée évanouie, le pied droit déchiré. Une opération s'imposait, les médecins durent couper le gros orteil, le doigt voisin et une partie du troisième qui étaient complètement broyés. On redoute pour l'enfant les suites de cet accident.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES

MORT MYSTERIEUSE D'UNE OUVRIERE

L'autopsie du cadavre

Comme nous l'avions annoncé hier, l'autopsie du cadavre de la malheureuse Eugénie Cochet avait été décidée.

Par suite de retards résultant de formalités administratives et judiciaires, cette opération n'a pu être pratiquée que mercredi vers 3 heures de l'après-midi, par le docteur Bret et le docteur Faucheux, médecin-légiste.

L'autopsie a établi que la jeune ouvrière est morte victime d'un accident. Les docteurs ont en effet constaté une déchirure du foie occasionnée sans nul doute par un coup de tampon.

Ce tamponnement se serait donc produit dans les conditions que nous avons signalées hier.

Les obsèques d'Eugénie Cochet ont eu lieu sitôt après l'autopsie, à 4 heures du soir.

La famille de la victime étant plongée dans la misère, une quête a été faite à son profit parmi la population du hameau.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

CHUTE MORTELLE. — Le nommé Réant-Libessart, âgé de 57 ans, cabaretier, demeurant à Saint-Michel, s'était servi d'une échelle pour monter sur un arbre dans son jardin. Tout à coup, sans que l'on pût s'expliquer comment le fait s'était produit, il tomba et vint s'abattre lourdement sur le sol.

Quand on le releva, il avait cessé de vivre.

ACCIDENTS. — Le nommé Thomas Thodon, âgé de 21 ans et habitant boulevard Carnot, 21, en travaillant à la succursale de la chocolaterie Ibled, a fait une chute malheureuse et s'est fracturé le bras droit. Il a été reconduit à son domicile avec une gratification de 40 jours de chômage.

ADINFER

CHATEAU CAMBRIOLE. — Des cambrioleurs encore inconnus jusqu'ici ont dévalisé le château de Mme veuve Petit, rentière à Adinfer, près d'Arras.

Mme veuve Petit habite ce château avec deux servantes, mais elle s'absente fréquemment pour venir passer quelques jours dans un autre domicile qu'elle possède à Arras, laissant la garde du château à un gros chien laissé en liberté dans le parc. Dans la nuit du 28 au 29 mai, des cambrioleurs essayèrent d'abord de pénétrer dans l'immeuble par un soupirail dont ils démolirent la maçonnerie, mais ils se heurtèrent à la porte de la cave, très solide et hermétiquement fermée, qu'ils ne purent forcer ; ils grimpèrent sur le toit en zinc d'une arrière-cuisine, forcèrent une persienne du premier étage et, brisant un carreau, pénétrèrent dans la maison. Là, ils fracturèrent les meubles et firent main basse sur l'argenterie, bijoux et nombre d'objets précieux et ils disparurent, laissant comme gage sur les lieux leurs instruments de travail.

La justice recherche activement une bande d'étrangers dont on possède le signalement et qui avait fait son apparition dans la commune ces jours derniers ; on espère bientôt mettre la main sur les coupables. Cet exploit a jeté un grand émoi dans la commune d'habitude si paisible d'Adinfer.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 1er Juin
Présidence de M. CHANCEL, vice-président

M. JARDEL CONTRE LE REVEIL. — M. Ludovic Jardel, dont l'attitude dans une réunion électorale avait été jugée en termes qui lui déplurent, avait fait adresser à notre gérant une épître rectificative par ministère d'huissier.

Le grimoire parut, mais tronqué et agrémenté de réflexions que M. Jardel trouva impertinentes, ce qui nous valut de comparaître hier devant le tribunal correctionnel.

Me Bataille représentait M. Jardel ; Me Rajat le « Réveil ».

Après les plaidoiries, le tribunal se recueillit très longuement, très sagement et rendit un verdict qui condamnait notre gérant Callamme à 16 francs d'amende avec sursis et à 1 franc de dommages et intérêts.

BANYULS
APERITIF AU QUINQUINA
TRILLES
LE SEUL RECOMMANDE PAR MM. LES MEDECINS
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Epiceries et chez tous les Entrepositaires
EXIGER L'ETIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

AVOCAT Consultations par Lettre 2 FRANCS Timbres reçus en paiement
Réhabilitation (Lois Récentes) ; Naturalisations à peu de frais ; Faillite ; Liquidation judiciaire ; Succession ; Testaments ; Divorce ; Rédaction d'actes ; Droits d'enregistrement et Contributions. — Tous renseignements.
C. JEAN, rue du Nouveau-Siècle, 28, LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 1er juin

AVOINES. — Calmes. — Courant, 14 05 ; prochain, 14 25 ; J.-Août 14 30 ; 4 dern., 14 40.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 15 ; prochain 14 50 ; J.-Août 14 50 ; 4 dern., 14 25.

BLÉS. — Calmes. — Courant, 29 25 ; prochain, 29 50 ; J.-Août 29 25 ; 4 dern., 29 50.

FARINES. — Calmes. — Courant, 2750 ; prochain, 27 75 ; J.-Août, 27 75 ; 4 dern., 27 25.

LIN. — Calme. — Courant 40 ; prochain, 40 25; J.-A., 40 50 ; 4 dern., 40 75 ; 4 prem., 40 75.

SUCRES. — Faibles. — Courant, 27 87 ; prochain, 28 12 ; J.-Août, 28 25 ; 4 dern., 29 25 ; 4 pr., 29 87.

COLZA. — Calme. — Courant, 46 ; prochain, 46 25 ; J.-A., 46 75 ; 4 dern., 47 50 ; 4 prem., 48.

ALCOOLS. — Calmes. — Courant, 39 75 ; prochain, 39 75 ; J.-A., 39 50 ; 4 dern., 35 25 ; 3 oct., 34 75.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 1er juin 1904.

Les suites de la liquidation se manifestent par une continuation de fermeté qui peut toutefois disparaître, à moins d'élément nouveau, dans peu de jours. Il ne faut pas oublier que le fond du marché reste des plus nerveux et que la moindre nouvelle défavorable, aussi bien de l'Extrême-Orient que d'un point quelconque de l'Europe, Balkans ou autre, est de nature à lui faire perdre toute assise en quelques heures.

Déjà aujourd'hui, nous arrivent par Londres, les nouvelles d'un grave échec de Kouropatkine et aussitôt la Bourse de faiblir et en particulier les fonds russes. Puis la confirmation n'étant pas arrivée, on reprend vers la clôture.

Comme hier, la journée nous avons le 3 % français à 97 65 ; plus haut qu'hier mais non point le meilleur cours de la séance.

Le Suez se maintient uniformément à 4150. Nous avons maintes fois dit que la guerre ne produit ici qu'un effet salutaire et par conséquent chaque recul doit être mis à profit par les acheteurs.

Les Rentes Etrangères sont en général lourdes en fin de Bourse, sauf le Brésil à cause de l'arrangement conclu avec le Pérou concernant le litige contesté de l'Acre.

Dans les Valeurs Ottomanes on réactionne sensiblement sur l'ouverture. La Banque Ottomane reste néanmoins plus haut qu'hier.

Le Rio Tinto reprend de 10 francs.

—o—

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 1er juin 1904.

Le marché est encore animé et le groupe des Tramways l'emporte encore.

Le Chemin Congo fait aussi bonne contenance sur l'annonce que l'on serait résolu à faire des démarches auprès des administrateurs démissionnaires afin de les faire revenir sur leur décision.

La Métallurgie est très ferme et les cours enregistrent une nouvelle progression. Ougrée fait 133.

Aux Charbonnages les affaires sont moins nombreuses mais la tenue générale est assez satisfaisante bien que les cours ne soient point tous maintenus.

Zincs fermes et Valeurs Russes en recul par sympathie avec les Rentes du marché du Terme. Les Pétroles de Grosnyi sont très recherchés. On sait que l'assemblée du 8 juin fixera le dividende qui ne sera pas inférieur à 25 francs.

—o—

BOURSE DE LILLE

Lille, 1er juin 1904.

Le marché de ce jour est un peu plus animé, quelques valeurs charbonnières parmi les meilleures sont bien tenues, la tendance reste bonne. Aniche reste demandé aux environs du dernier cours. Azincourt a quelques bonnes demandes à 630. Bruay est irrésistant à 671. Bully recherché passe à 4300 fr. en excellente orientation. Clarence perd de plus en plus de terrain à 310 fr.

Courrières se ressaisit à 2240 fr.

Douchy est en bonne allure à 1080.

Escarpelle fléchit à 905. Flines se maintient assez facilement à 540.

Lens s'échange sans changement à 755.

Liévin ne peut s'inscrire à la cote faute d'offres.

Ligny bien impressionné par les nouvelles de l'assemblée tenue hier passe à 505 fr.

Marles 3 % est toujours ferme à 2250.

Le 1/5 Meurchin est très résistant à 2665.

Le 20e Vicoigne perd une fraction à 1175.

Aux diverses on demande des Textiles Allard jusqu'à 535 sans vendeurs.

—o—

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

LES TRAMWAYS DE LILLE

L'Information donne le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires des tramways de Lille, qui a eu lieu mardi 31 mai à Paris, sous la présidence de M. André Berthelot, président du conseil d'administration, assisté de MM. Edouard Empain et Albert Mary, les deux plus forts actionnaires présents.

M. Mary a donné lecture du rapport du conseil d'administration.

Après avoir passé en revue le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1903 et donné des explications sur les différents postes de l'actif et du passif, le rapport dit que les recettes des 77 kilom.041 exploités se sont élevées à 299.928,004. Ces recettes sont supérieures à celles du précédent exercice.

Les bénéfices, déduction faite de l'ensemble des dépenses d'exploitation, ont atteint 1,143,094 fr.60 et avec l'adjonction du montant du report de l'exercice 1902, soit 302.365 fr. 29, 1.445.359 fr. 89, somme qui, après prélèvement des amortissements spéciaux, des impôts, timbre, etc., donne un solde à répartir de 1.240,199 fr. 47.

La rapport a terminé en demandant pour le conseil d'administration les autorisations nécessaires pour l'exercice en cours et notamment de créer, par une émission d'obligations, les capitaux nécessaires à la construction des nouvelles lignes concédées à la Compagnie.

L'assemblée a approuvé la répartition des bénéfices proposée par le rapport du conseil d'administration et fixé à 25 francs par action le dividende attribué aux actions de la première série et à 12 fr. 50 celui attribué aux actions de 500 fr. des deux séries suivantes, libérées de 250 francs au 1er janvier 1903.

Ont été réélus administrateurs MM. Victor Mestreit et Daniel Berthelot.

Ont été nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1904 MM. A. Huart, Hémoir, F. Delaye, G. Grimard, et A. Mary.

SAVON LUM NOL
pour le linge, les laines et le ménage
50 0/0 d'économie
SUR TOUS LES SAVONS CONNUS
VICTOR VAISSIER

Le Gérant : *A.-I. Callamme.*
Lille-13e Section — Lille, 44, Rue de Béthune
Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

NOTRE JOURNAL POUR RIEN

Nos lecteurs peuvent avoir **NOTRE JOURNAL POUR RIEN,** *et en outre, réaliser chaque mois* **UN BÉNÉFICE DE 4 Fr. 50.**

Pour atteindre ce double but, pour réaliser ce double bénéfice, il suffira à nos lecteurs de faire leurs achats avec nos **BONS-RABAIS REMBOURSABLES,** *chez les fournisseurs dont nous publions la liste chaque semaine.*

NOS BONS

BON-RABAIS REMBOURSABLE
BON *de* **5** *Centimes*
accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BON-RABAIS REMBOURSABLE
BON *de* **10** *Centimes*
accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

1 | 2
3 | 4

BON-RABAIS REMBOURSABLE
BON *de* **5** *Centimes*
accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 1er Juin 1904

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etats

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	97 70	97 65
3 0/0 amortissable	...	...
Italien	...	...
Russe consolidé 4 0/0	90 55	89 40
Russe 3 0/0	72 ..	72 40
Argentin 1896	81 30	81 10
Argentin 1900	...	...
Serbe	74 ..	74 65
Brésil 4 1/2	91 30	91 30
Brésil 4 0/0	...	...
Est, Espagne 4 0/0	85 32	86 05
Portugais 3 0/0	61 40	60 93
Turc unifié	84 45	84 15

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	...	...
Banq. Paris et Pays-Bas	1136 ..	1136 ..
Compt. nat. d'Escompte	...	...
Crédit Foncier	680 ..	680 ..
Crédit Lyonnais	...	...
Société Générale	...	...
Banq. fr. Comm. et Ind.	...	...
Société franç. Mines d'Or	...	...
Robinson Banck	...	...
Banque Ottoman	589 ..	582 ..
Banque Imp. d'Autriche	...	...

Chemins de fer.—Transports. Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	...	...
P.-L.-M.	...	1307 ..
Midi	...	...
Nord	...	1732 ..
Orléans	...	...
Ouest	...	...
Métropolitain	525 ..	524 ..
Omnibus	533 ..	533 ..
Wagons-Lits	304 ..	307 ..
Traction	...	...
Thomson-Houston	670 ..	664 ..
Est-Parisien	...	...
Industrie Electrique	229 ..	225 ..
Lombards	...	...
Méridionaux Italiens	...	...
Nord-Espagne	167 ..	168 ..
Saragosse	273 ..	273 ..
Andalous	136 ..	137 ..

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	4150 ..	4150 ..
Dynamite Centrale	...	640 ..
Gaz Parisien	730 ..	730 ..
Métaux	...	...
Sels femmes	...	...
Sosnowice	1484 ..	1472 ..
Tabacs Ottomans	...	...
Kerith	43 ..	41 50
Briansk	265 ..	265 ..
Malfidano	...	...
Tharsis	109 50	109 50
Rio-Tinto	1280 ..	1292 ..
Laurium Grec	84 25	84 50

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	53 50	54 25
Cap Cooper	80 75	81 ..
Goldfiels	171 50	172 ..
De Beers	496 ..	492 ..
Rand Rand	252 ..	252 50
Ferreira	...